



INFO'OURCELLES – SAPICOURT

GALETTE DES ROIS - VŒUX DU MAIRE

Tous les habitants du village sont cordialement invités à la cérémonie des vœux du maire, qui se déroulera le samedi 18 janvier 2019 à 16h00 dans notre salle communale.

A cette occasion, nous partagerons la galette des rois.

DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

Malheureusement, nous constatons encore que des dépôts sauvages sont réalisés dans la commune, sur des terrains publics ou privés sans l'accord de la personne ayant jouissance du lieu (Déchets verts et plastiques, gravas, tôles Eternit ...). Nous signalons que suivant l'article R635-8 du code pénal, ces dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à la 5^{ème} classe (1 500 €), et peuvent entraîner la confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets. De plus, s'il est contrevenu à l'article L541-46 du code de l'environnement, la sanction peut aller jusqu'à 75 000 € d'amende, et deux ans d'emprisonnement !

Il est pourtant tellement simple de respecter notre environnement. En effet, en tenant compte des heures d'ouverture des déchèteries de Muizon, de Jonchery-sur-Vesle et de Gueux, il est possible d'y déposer ses déchets du lundi matin au samedi soir, afin qu'ils soient valorisés. Ce qui est fait par une grande majorité d'habitants.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un recensement de la population sera effectué dans la commune, du mercredi 15 janvier 2020 au dimanche 16 février 2020. Notre agent recenseur a été désigné par arrêté du maire. Il s'agit de Monsieur Pierre RONSEAU, qui sera muni d'une carte officielle. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil, lorsqu'il vous rendra visite pour vous remettre vos identifiants afin de pouvoir répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre sur Internet, il vous donnera les informations pour renseigner un formulaire papier.

ELECTIONS MUNICIPALES – MARS 2020

En complément des informations données dans notre bulletin N°04/2019 d'octobre dernier, que l'on peut consulter sur le site de la commune, nous apportons les précisions suivantes :

- Pour être éligible, il faut être majeur, posséder la nationalité française ou être citoyen de l'union européenne, avoir satisfait aux obligations du service national, être électeur ou contribuable dans la commune, être inscrit au rôle des contributions directes, ne pas être frappé d'inéligibilité.
- La déclaration de candidature rédigée sur un imprimé officiel (Cerfa n° 14996*02 non encore disponible lors de la rédaction du bulletin), et qui est obligatoire pour tous les candidats, doit être déposée au plus tard le 27 février 2020 à 18h00, à la sous-préfecture de Reims.
- Une liste ouverte pour des candidatures groupées sera déposée en sous-préfecture, avec a priori sept conseillers sortants qui souhaitent se représenter, et les nouveaux candidats qui le désirent. Ces nouveaux candidats peuvent se faire connaître en mairie.
- Une réunion sera organisée avec les différents candidats, pour établir l'ordre dans lequel leurs noms seront inscrits sur le ou les bulletins de vote.
- Il est rappelé que dans le cas où il existerait plusieurs bulletins de vote le jour de l'élection, il sera possible de rayer des noms sur une liste, et d'y ajouter des noms d'une autre liste. Mais si une enveloppe de vote contient plusieurs bulletins et que la somme des noms inscrits (non rayés) est supérieure à 11, le vote sera nul. Si l'enveloppe de vote comprend un seul bulletin avec plus de 11 noms, les voix ne seront comptabilisées que sur les 11 premiers noms.

D'autre part, nous rappelons que pour voter il faudra figurer sur les listes électorales, et que les inscriptions doivent être parvenues en mairie au plus tard le 6ème vendredi qui précède le scrutin, soit le 7 février 2020.

REPAS DES AINES

Le troisième repas des aînés, organisé avec nos voisins de Branscourt, aura lieu dans notre salle communale le samedi 1^{er} février prochain. Les habitants du village d'au moins 70 ans, ainsi que leur conjoint ou conjointe, seront invités directement par courriers individuels.

DES NOUVELLES DE LA FIBRE OPTIQUE

Nous rappelons que notre commune est prioritaire, pour le déploiement de la fibre optique, et que le début des travaux est prévu dans le courant de la présente année scolaire. Dans le courant du mois de décembre ou du mois de janvier 2020, la société LOSANGE va nous informer de la date de fin des travaux. C'est celle que nous attendons tous ! Nous rappelons également que le raccordement à la fibre sera gratuit pour chaque usager. Il suffira simplement de souscrire un abonnement internet « fibre », auprès de l'opérateur de votre choix proposant ce service dans notre village.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal, ainsi que les documents budgétaires de la commune, sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique « Mairie et Grand Reims ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion, qui s'est tenue le 8 novembre 2019 :

- Après examen des offres des entreprises, le Conseil a décidé à l'unanimité de choisir la société STPE de Muizon, pour réaliser le chantier d'aménagement du trottoir de la rue Paul Bouton, de l'entrée du village en venant de Rosnay jusqu'à la rue de Bury.
- A l'unanimité, le conseil a décidé la création d'un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.
- A l'unanimité le conseil a décidé de dissoudre le budget de l'AFU qui continuait à exister au Trésor Public, malgré qu'en assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2016, les membres de l'AFU des Aunaies avaient approuvé la dissolution de cette AFU.

Monsieur le Maire a également donné les informations suivantes :

- Elections municipales 2020 (Voir l'article plus haut).
- Alimentation en eau : Jusqu'à présent, le délégataire qui nous alimente en eau est la société SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux). Après consultation, c'est la société VEOLIA qui a été retenue par la communauté urbaine pour cette délégation de service public, à partir du 1er janvier 2020. Suite à cette modification, les tarifs au m3 pour les abonnés ne subiront pas d'augmentation. Aucune formalité n'est à faire pour les branchements existants
- Eric BENOIT, notre employé communal pour la voirie et les espaces verts, va partir à la retraite le 1er mars prochain. Il sera bien

entendu remplacé. Un premier candidat s'est déjà déclaré.

TROTTOIR RUE PAUL BOUTON

Le planning suivant a été établi avec la société STPE à Muizon, qui va réaliser le chantier :

- Démarrage des travaux au début du mois de mars 2020.
- Création du plateau ralentisseur au niveau de l'entée du village en venant de Rosnay, durant les vacances de Pâques (entre le 11 et le 27 avril). La route sera fermée une journée ou deux. Une déviation sera prévue.
- Fin des travaux vers la fin avril, si la météo est clémente.

Il est rappelé que ce trottoir sera situé sur le côté gauche de la rue en descendant en direction de la mairie, entre l'entrée du village en venant de Rosnay et la rue de Bury.

CHANTIER QUARTIER SAPICOURT

Les travaux du SIEM (Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne), dans les rues de l'Eglise, du Lavoir, des Favières et Gerbault, et dans l'impasse de la Fontaine (enfouissement des réseaux électriques et du téléphone, remplacement de l'éclairage public), vont démarrer dans la semaine du 6 janvier 2020. Ils devraient se terminer dans le courant du mois février. Quinze nouveaux lampadaires seront installés.

En ce qui concerne la réfection des chaussées, une visite du chantier a été réalisée par le Maître d'Oeuvre avec la Commune et le Grand-Reims le 25 novembre dernier, mais la consultation des entreprises n'a pas encore été lancée. Les travaux ne devraient donc pas démarrer avant mars ou avril 2020.

N° TELEPHONES ET ADRESSES MAIL

Les informations qui présentent un certain degré d'urgence, sont transmises par la commune soit par SMS, soit par newsletters qui requièrent une adresse mail.

A l'heure actuelle, nous disposons de 195 numéros de portables, et de 137 adresses mail, pour 156 logements habités.

Pensez à nous transmettre les informations que nous n'aurions pas encore, et à nous informer de vos éventuels changements d'adresse ou de numéro de téléphone. Merci.

ETAT CIVIL

Naissance :

Germain, Albert, Michel MAUPOIL, né le 23 novembre 2019 chez M et Mme MAUPOIL - PONCIN, rue Paul Bouton.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !